

**Les violences envers les femmes en France :
une enquête nationale [Maryse Jaspard et al.] /
Violence experienced by women in Switzerland
over their lifespan : results of the international
violence against women survey (IVAWS)
[Martin Killias, Mathieu Si...**

Autor(en): **Sardet, Frédéric**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **12 (2005)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Töngis Studie ist ein wichtiger Beitrag zur Alltagsgeschichte. Gewalt war eines der alltäglichen Phänomene, welches Leben und Erleben von Frauen und Männern tief prägte und trotzdem im Halbdunkel blieb. Der sorgfältige, kontrollierte Umgang mit Gerichtsakten und die ebenso kontrollierte hohe Intensität des Mitspillens erhellen diesen verdrängten, auch tabuisierten Bereich. Es wird fassbar, wie sehr in einer geschlossenen katholischen Gesellschaft wie Uri obrigkeitliche Machtstrukturen, männliche Dominanztraditionen und katholische Legitimationsmuster sich verbanden und das Zusammenleben, das Lösen von Konflikten und das Reden darüber zutiefst prägten. Interessant wären Vergleichsstudien in einem reformierten industrialisierten Milieu, wo örtliche Mobilität, fehlende Geschlechtvormundschaft und die Möglichkeit sich scheiden zu lassen das Arrangement der Geschlechter veränderten.

Heidi Witzig (Uster)

**MARYSE JASPARD ET AL.
LES VIOLENCES ENVERS
LES FEMMES EN FRANCE
UNE ENQUETE NATIONALE**

LA DOCUMENTATION FRANCAISE, PARIS 2003,
370 P., € 22,-

**MARTIN KILLIAS, MATHIEU
SIMONIN, JACQUELINE DE PUY
VIOLENCE EXPERIENCED
BY WOMEN IN SWITZERLAND
OVER THEIR LIFESPAN
RESULTS OF THE INTERNATIONAL
VIOLENCE AGAINST WOMEN
SURVEY (IVAWS)**

STÄMPFLI, BERNE 2004, 158 P., FS 38.-

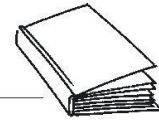
«Pendant des siècles, les violences exercées par les hommes sur les femmes ont bénéficié d'une forme de tolérance so-

ciala.» Ainsi débute la préface proposée par Nicole Ameline (Ministre de la Parité et de l'Egalité professionnelle française) à l'enquête dirigée par l'équipe de la démographe Maryse Jaspard sur les violences envers les femmes en France à l'orée du 21^e siècle (ci-après enquête ENVEFF). C'est, hélas, l'une des rares mentions d'un processus historique qu'offre cet ouvrage si l'on excepte l'assertion vague que «les femmes victimes de violence ont longtemps été tenues pour principales responsables de leurs sort». (19) Le lecteur assidu désireux d'en savoir plus sur l'histoire de la violence conjugale pourra au mieux repérer une petite dizaine de références bibliographiques toutes antérieures à 1999 et relevant uniquement de la recherche historique française (soit 2 pour cent des travaux mentionnés). Carence historiographique, inintérêt de la recherche historique pour l'analyse contemporaine ou incapacité chronique à se sortir des «filières» des savoirs? La question reste ouverte faute de position clarifiée par les auteures.

Le constat est identique, voire pire, lorsqu'on observe l'étude helvétique dirigée par les criminologues lausannois. Sur plus de 110 titres mis en «références», sont mentionnés en tout et pour tout trois ouvrages historiques antérieurs à 1996 (histoire du droit surtout).

La recherche historique n'aurait-elle rien apporté à la réflexion? L'idée défendue par les historiens que leurs travaux sont au service d'une analyse des changements présents, n'est-elle pas de fait remise aux oubliettes des sciences sociales?

Commencer sur ces interrogations pourra paraître totalement déplacé pour évoquer deux travaux menés sur la violence envers les femmes d'aujourd'hui. Des femmes qui ne se soucient évidemment pas des rapports entre disciplines au sein des sciences humaines.



Et c'est vrai, il y a dans les deux études livrées par ces sociologues, criminologues et démographes, un constat qui nous touche d'abord en tant que membre de la société, homme et père aussi: oui, la violence envers les femmes n'est pas un phénomène anodin, susceptible d'être considéré avec le regard condescendant qui voudrait que quelques féministes enragées exagèrent tout ça... pour victimiser les femmes et participer à un renforcement de l'opposition entre les sexes.

L'étude française dirigée par Maryse Jaspard a déjà fait couler beaucoup d'encre. La querelle est née de l'utilisation médiatique d'un chiffre (un indicateur global pour mesurer la part de femmes en situation de violence conjugale) que l'on a voulu faire passer pour Le chiffre, comme souvent lorsqu'il s'agit de commenter une étude quantitative. Les auteures le savaient d'ailleurs bien, rappelant l'effet engendré par la publication dans *Population et sociétés* d'un pourcentage repris sans précaution par les médias (60) et revenant sur le problème du «chiffre noir» en conclusion. (306 sq.) L'indicateur synthétique n'est pourtant dans ce livre qu'un outil parmi d'autres devant permettre de contourner un obstacle méthodologique. La vie ne fait pas de cadeaux, disait Brel, et les violences verbales ou physiques ont tôt fait de «s'entrecroiser». Pour approcher l'existence d'un climat violent, l'indicateur mesure la part de femmes vivant un cumul de situations psychologiquement ou physiquement violentes. L'indicateur ne se construit toutefois pas sur une stricte séparation entre atteintes psychologiques et violence physique ou sexuelle. La hiérarchie de gravité des situations proposée suggère néanmoins l'existence d'un écart quantitatif probablement lié au passage à l'acte (violence physique) mais ne le garantit pas. Fallait-il alors «communiquer» sur le taux global de 9 pour cent de femmes en

situations de violence conjugale devenu dans la presse synonyme de «femmes battues» ou sur le 2,3 pour cent de femmes qui cumulent effectivement les injures et probablement les gestes agressifs dans les douze derniers mois de leur existence...

Hervé Le Bras et Marcela Jacob ont critiqué dans les *Temps modernes* (février-avril 2003) ce choix méthodologique, dénonçant cet indicateur capable de mettre en évidence des situations de violence conjugale fondées sur des formes certes répétées mais pas forcément systématiques ni surtout unilatérales de pressions psychiques. Le point crucial de la critique de l'indicateur se situe effectivement dans la distinction signifiée mais finalement peu discutée par les auteures entre ce qui relève du «conflit, mode relationnel interactif susceptible d'entraîner du changement» et ce qui est bel et bien violence unilatérale et destructrice. Cette discussion à peine lancée s'efface devant l'autorité d'une définition très large de la violence proposée par les Nations Unies dont la posture «planétaire» favorise souvent ces concepts extensifs. C'est un point nodal, surtout pour l'analyse des pressions et atteintes psychologiques et autres insultes verbales – ce que Le Bras et Jacob rassemblent sous le terme «d'avatars de la vie commune» – idée reprise par Elisabeth Badinter (*Fausse route* et *l'Express* du 24 avril 2003) qui conteste le postulat d'un continuum permettant d'englober des situations aussi différentes que viol et injures répétées.

Si l'on veut bien s'extirper de la querelle sur l'un des outils analytiques de l'enquête (certainement pas le meilleur effectivement) et si l'on veut bien oublier un instant les propos simplificateurs des médias, on dira que l'ouvrage reste d'abord une enquête scientifique publiant ses résultats en détail. Rien n'interdit donc au lecteur de procéder à sa propre évaluation, même avec des

données partiellement agrégées. Comme toujours en statistique, la construction de séries temporelles ou la mise en perspective internationale grâce à d'autres enquêtes fondées sur des méthodes de collecte de l'information proches, seront bien plus efficaces pour la discussion que des polémiques fortement teintées d'idéologie (l'annexe 1 de l'ENVEFF a le grand mérite de présenter à grands traits les conclusions des études menées dans différents pays).

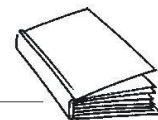
Si la rédaction de l'enquête française n'hésite pas à se montrer comme une affaire de «femmes» avec une grande sensibilité envers des drames relatés souvent pour la première fois, elle ne peut, en soi, être assimilée à un discours de victimisation absolue des femmes qui ferait de la totalité des hommes des bourreaux. Ce serait faire injure au texte. La conclusion de l'ouvrage témoigne clairement des insatisfactions, des difficultés sémantiques, des doutes qui accompagnent toute la démarche. Un exemple: «nous nous sommes efforcées de ne pas abuser du mot victime, du verbe subir, pour ne pas ancrer les femmes dans une image de victimisation. Le débat sur la pertinence de l'usage de ce terme garde toute son actualité»: (304) on ne peut être plus clair ni plus honnête. C'est cette honnêteté intellectuelle qu'il faut absolument réhabiliter.

Sur le plan de la violence domestique qui structure ce numéro de *traverse*, l'ENVEFF confirme la place centrale du «huis clos familial» et sans méconnaître les dimensions culturelles ou religieuses de la violence, montre l'impact de la sphère domestique dans l'occultation de la violence, sexuelle, surtout. Les femmes ne parlent guère ou pas de cela ou peuvent carrément dénier l'existence de la violence. Alors que les violences physiques touchent les femmes de toute condition sociale, il semble que la revendication et distinction «public-droit au

respect» / «privé-espace d'arrangements» soit décelable pour les femmes au niveau socio-professionnel élevé. Si ce constat renvoie à des seuils de tolérance différents selon les sphères sociales ou culturelles, cela ne signifie pas des démarches et des plaintes auprès des institutions socialement différenciées. Si la violence physique se déclare, le viol ou l'agression sexuelle reste largement tue, en dépit de l'existence d'un appareil juridique en faveur des victimes. (ch. 11)

Ce silence est confirmé par l'étude dirigée en Suisse par Martin Killias, Mathieu Simonin et Jacqueline De Puy. D'une austérité de ton qui tranche avec l'étude française, les auteurEs ne s'aventurent guère sur le terrain émotionnel sans pour autant faire de concession à une réalité peu enviable que beaucoup ne veulent imaginer dans ce petit pays aux allures policiées mais que de nombreux travaux ont déjà fait connaître (Le Service de lutte contre la violence, opérationnel depuis 2003, au sein du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes présente une bonne bibliographie des recherches helvétiques menées ou en cours. Voir www.against-violence.ch).

Inscrite dans une recherche internationale concernant 30 pays (IVAWS), l'enquête suisse est la première à livrer une série de résultats peu réjouissants. Contrairement à l'enquête française qui donne une large place aux situations vécues dans les 12 derniers mois, l'IVAWS cherche à dégager des résultats inscrits sur l'ensemble de la vie des femmes interrogées. Première conclusion: en Suisse, un quart des femmes ont été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie. Sur ce point, l'ENVEFF mentionne des chiffres nettement plus faibles (11 pour cent). Quoique les écarts soient moins forts, les viols touchent plus de femmes en Suisse (5,7 pour cent) qu'en France



(2,7 pour cent). La différence est moins sensible pour les tentatives de viol (en Suisse près de 7 pour cent contre 5,7 pour cent selon l'ENVEFF). Les enquêtrices françaises signalent toutefois que leur chiffre est à penser comme un minimum. Constatant que «des violences sexuelles ont pu être déclarées dans des sections différentes du questionnaire, sans que pour autant les femmes qui les ont subies en parlent lorsqu'on les interroge précisément sur les agressions sexuelles», (212) elles soulèvent encore et toujours le problème d'une verbalisation de ce qui fait honte.

L'IVAWS a confirmé ce que l'étude du Fonds national suisse avait montré en 1997: la violence physique touche 20 pour cent des femmes en Suisse. Cela veut dire en clair que plus de 10 pour cent des femmes connaissent à un moment ou l'autre de leur vie: agrippements, torsions de membres, tirages de cheveux, gifles, coups de pieds ou de poings, coups avec objet, morsures... Dans une proportion plus étroite (2-3 pour cent), elles doivent supporter des tentatives d'étranglement, d'étouffement, de brûlure, d'attaques ou de menaces avec une arme. Un constat qui pousse les auteurEs à dénoncer les criminologues qui continuent de minimiser de «tels crimes». (37, 131) L'ENVEFF montre des résultats peu éloignés: 14 pour cent des femmes en France ont subi gifles ou coups et 5 pour cent ont été menacées de mort.

Autre point important de l'enquête helvétique: la violence, sexuelle ou non, semble s'exercer statistiquement par une personne qui bien souvent n'a jamais été le conjoint (19 pour cent de connaissances, 14 pour cent d'inconnus contre 13 pour cent d'ex-partenaires et seulement 2 pour cent de partenaires). L'analyse de l'ENVEFF souligne quant à elle, la place prédominante des ex-partenaires dans l'exercice de la violence physique

subie au cours de la vie. La comparaison menée par l'IVAWS entre les profils des partenaires violents ou non et des ex partenaires violents montre que l'homme violent en société se révélera probablement un partenaire violent dans la sphère domestique. Le constat concomitant de l'analyse inférentielle est que «le risque pour une femme, d'être, au cours de sa vie, confrontée à la violence d'un partenaire n'est quasiment lié qu'aux caractéristiques de ce dernier, en particulier à son penchant pour la violence physique ou verbale». (83 et 139) Un penchant qui semble identifiable dès la prime enfance scolaire mais dont la corrélation avec un environnement familial violent n'est de loin pas aussi systématique que certains clichés le laissent penser.

Pour l'historienne ou l'historien, la lecture de ces travaux est source de réflexion, notamment sur la façon dont on doit penser l'histoire des genres, non pour faire valoir des schémas historiques linéaires mais réévaluer le rapport entre environnement socio-économique, culturel et religieux et comportements violents en gardant en tête ces faits contemporains qui donnent à voir de forts déséquilibres des rapports entre sexes dans la violence.

Frédéric Sardet (Lausanne)

**DANIELLE HAASE-DUBOSC
RAVIE ET ENLEVÉE
DE L'ENLEVEMENT DES FEMMES
COMME STRATEGIE MATRIMONIALE AU XVII^E SIECLE**

ALBIN MICHEL, PARIS 1999, 465 P., FF 150.-

Fallait-il parler en 2005 d'un livre publié avant l'an 2000? Oui, 1000 fois oui, car ce livre fait partie de ces travaux rares dont l'originalité, l'impressionnante culture et la subtilité des analyses... ravissent. En trois parties, Danielle Haa-